



# RECYCLAGE FORMATION À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN QUI RÉALISE DES OPÉRATIONS ET/OU DES INTERVENTIONS SUR DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES en BT (Basse Tension) NORME NF C 18-510 HABILITATIONS BS, BE MANŒUVRE, HE MANŒUVRE

## PUBLIC CONCERNE

■ Toute personne ayant déjà suivi une formation aux risques liés à l'électricité et en possession d'un titre de habilitation du niveau visé par le recyclage

## PRE REQUIS

■ Avoir connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir

## DUREE

1,5 jour soit 10,5 heures

## MOYENS

### PEDAGOGIQUES

■ Matériel pédagogique (Armoires électriques)

■ Livret remis aux stagiaires

## PROFIL INTERVENANT

■ Formateur spécialisé sur cette thématique

## RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Vincent RABET

## OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser les connaissances du personnel électricien habilité et devant effectuer des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations d'ordre électrique en basse tension et haute tension dans des locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.
- Analyser ses pratiques professionnelles par un retour d'expérience afin de définir les risques encourus dans son environnement de travail.
- Vérifier l'adéquation du titre d'habilitation avec les tâches réalisées.

## PROGRAMME

### FORMATION THÉORIQUE

#### Retour d'expérience (3 heures)

- Analyse des accidents et presque accidents
- Analyse des pratiques professionnelles
- Analyse des difficultés rencontrées lors de l'application des procédures

#### Mise à jour des savoirs et du savoir-faire (6 heures)

- Les limites du titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.)
- Les opérations correspondant au titre d'HABILITATION
- La zone de travail
- La zone de voisinage (zone 1 ou zone 2) ou la zone des opérations électriques BT (zone 4)
- Les instructions de sécurité spécifiques aux opérations du titre d'habilitation
- Les équipements de protection collective
- Les signalisations et les repérages associés
- Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
- Le matériel et l'outillage
- La mise en sécurité d'un circuit (pour les BS)
- La mise hors tension pour son propre compte

- La vérification d'absence de tension (VAT)
- La remise sous tension
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention de remplacement et de raccordement (pour les BS)
- La délimitation et la signalisation de la zone d'intervention
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- Les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Les fonctions des matériels électriques des domaines HTA
- Les limites de l'habilitation HE Manœuvre
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

### ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE (1h30)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

**Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 minutes)**

HABILITATION ELECTRIQUE : 3 ans